

Conditions Générales de vente

Préambule: iOi se refuse à retenir l'Abonné par le biais d'artifices commerciaux... .

iOi, novateur dans l'abonnement online au lowcost internet met en ligne les cgv les plus succinctes ... de l'univers, basées sur le principe du 'satisfait ou libéré'.

L'Abonné et iOi sont en droit à tout instant de résilier l'engagement réciproque, dans le respect des conditions suivantes.

le lowcost tel que pratiqué par iOi signifie interventions minimales pour un résultat optimal.

Article 1 : internet Ocean Indien, filiale de RUNnet EURL, ci-après dénommée " iOi ", a une activité de fournisseur d'accès à l'Internet et offre également un service en ligne : iOi.

iOi étant gérée selon des techniques propres au 'lowcost', toutes les opérations entre l'Abonné et iOi se font par mails, courriers ou serveur vocal. En cas de litige commercial, iOi sera représenté par RUNnet.

iOi propose à toute personne désirant accéder à INTERNET de connecter son équipement informatique au Centre Serveur de iOi (ci-après le "Centre Serveur"). Le Centre Serveur étant reconnu comme un serveur membre d'INTERNET, la personne connectée peut ainsi recevoir et envoyer des données vers les différents services d'information présents dans INTERNET et être identifiée sous la forme d'une adresse logique.

Article 2 : L'ouverture de la ligne Adsl est facturée 60 €. La durée minimum de l'abonnement est de UN mois. La demande de résiliation doit parvenir à iOi 15 jours avant le 1er du mois concerné par l'opération..

Article 3 : iOi n'est pas vendeur de matériels. iOi met à la disposition des Abonnés demandeurs, des modems routeurs à raison de 7 € /mois.. Aucune durée minimale de location n'est fixée. En cas de non retour du matériel, un montant de 150 € sera mis en recouvrement.

That's all Folks ...